

# AVIS AU PUBLIC

## Adjudication du droit de chasse: séances d'information

Il est porté à la connaissance du public que,

- suite au remplacement des lots de chasse actuels par 621 nouveaux lots à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021,
- et suite à l'organisation des assemblées générales des nouveaux syndicats de chasse par l'Administration de la nature et des forêts,

les collèges des syndicats nouvellement élus devront procéder à l'adjudication publique du droit de chasse sur leur lot respectif entre le 15 avril et le 15 septembre 2020, en application de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse et de ses règlements d'exécution.

Afin d'informer les collèges des syndicats ainsi que les potentiels futurs adjudicataires du droit de chasse sur leurs droits et obligations, ainsi que sur le déroulement de ces adjudications publiques, l'Administration de la nature et des forêts organisera ces séances d'information publiques à travers le pays.

Toute personne intéressée est invitée à prendre part à une des cinq réunions d'information.

Les lieux, dates et heures de ces réunions d'information ont été fixées comme suit:

Région	Date	Heure	Lieu
Nord	samedi, le 28 mars 2020	18h00	Hall Polyvalent 22, route d'Eselborn L-9706 Clervaux
Est	dimanche, le 29 mars 2020	15h00	Centre Culturel Rue de Stadtbredimus L-5408 Bous
Sud	lundi, le 30 mars 2020	15h00	Centre Roudemer Steinfort 7A, rue de Hagen L-8421 Steinfort
Centre-Ouest	mardi, le 31 mars 2020	18h00	Centre Culturel 5, rue de la poste L-7731 Colmar-Berg
Centre-Est	mardi, le 1 <sup>er</sup> avril 2020	15h00	Centre Culturel «A Schmads» 29, Rue d'Echternach L-6550 Berdorf

Pour toute information supplémentaire veuillez-vous adresser à:

Administration de la nature et des forêts  
Service de la nature  
81, avenue de la gare L-1233 Pétit-Clair | Tel : 247-56 600  
ou par mail: [chasse@etat.lu](mailto:chasse@etat.lu)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable

Administration de la nature et des forêts

